



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU 04 DÉCEMBRE 2025

Le 04 décembre 2025, à 17 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, dûment convoqué le 27 novembre 2025 s'est réuni à la salle des fêtes de Roussillon, sous la présidence de M. Gilles RIPERT.

DÉLIBÉRATION N° B-2025-37

**OBJET : DEVELOPPEMENT D'ACTIONS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE L'ANNEE 2026 - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA DRAC ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE**

MEMBRES EN EXERCICE : 28 - QUORUM : 15 - PRESENTS : 24 - PROCURATIONS : 1 - VOTANTS : 25

**Présents :**

APT : M. Jean AILLAUD, Mme Véronique ARNAUD-DELOY, M. Frédéric SACCO,  
Mme Dominique SANTONI  
BONNIEUX : M. Pascal RAGOT  
BUOUX : M. Hervé PLANCHON  
CASENEUVE : M. Gilles RIPERT  
CASTELLET-EN-LUBERON : M. Roger ISNARD  
CÉRESTE-EN-LUBERON : M. Gérard BAUMEL  
GARGAS : M. Patrick SIAUD  
GIGNAC : Mme Sylvie PASQUINI  
GOULT : M. Didier PERELLO  
JOUCAS : M. Lucien AUBERT  
LACOSTE : M. Mathias HAUPTMANN  
LIOUX : M. Patrice FOURNIER  
MÉNERBES : M. Patrick MERLE  
ROUSSILLON : Mme Gisèle BONNELLY  
RUSTREL : M. Pierre TARTANSON  
SAIGNON : M. Jean-Pierre HAUCOURT  
SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON : Mme Charlotte CARBONNEL  
SAINT-PANTALEON : M. Luc MILLE  
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : M. Christian BELLOT  
SIVERGUES : Mme Martine CALAS  
VILLARS : Mme Sylvie PEREIRA

**Absents :**

AURIBEAU : M. Roland CICERO  
MURS : M. Christian MALBEC  
VIENS : M. Frédéric ROUX

**Procurations :**

LAGARDE D'APT : Mme Maryse BONNET donne pouvoir à Mme Sylvie PASQUINI

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20251204-B-2025-37-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2025  
Date de réception préfecture : 08/12/2025  
Page 1 sur 5

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-10,

**Vu**, la délibération n°2020-32 du 16 juillet 2020 relative aux délégations au bureau de certaines attributions du conseil communautaire,

**Vu**, la délibération N°CC-2019-109 du jeudi 20 juin 2019 approuvant le projet d'établissement du Conservatoire de musique intercommunal Pays d'Apt Luberon, et plus particulièrement :

- l'axe 2 : le renforcement des liens avec l'Éducation Nationale et le développement d'actions d'éducation artistique et culturelle en direction de nouveaux publics,
- l'axe 4 : l'ouverture à des espaces d'expression « participatifs » où création et innovation pédagogique se rencontrent,
- l'axe 5 : l'inscription dans l'élan de coopération qui anime les acteurs culturels du territoire,

**Considérant**, l'appel à projets de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - 2026, pour l'aide au fonctionnement des conservatoires classés de Provence-Alpes-Côte d'Azur,

**Considérant**, l'appel à projets 2026 en direction des établissements d'enseignement artistique dans le cadre du dispositif départemental en faveur de la culture du Conseil départemental de Vaucluse, du soutien au développement des enseignements artistiques dans le cadre de leurs projets,

**Considérant**, le programme d'actions du Conservatoire de Musique intercommunal Pays d'Apt Luberon, au titre de l'éducation artistique et culturelle et de l'enseignement artistique proposées pour l'année 2025/2026 et qui répond notamment aux objectifs de l'appel à projets de la DRAC et du Conseil départemental de Vaucluse et leur plan de financement prévisionnel présenté ci-après :

**- Action 1 : « PARCOURS ELECTRO »**

Dans le cadre des actions pédagogiques proposées à l'ensemble des élèves du conservatoire à partir de 11 ans et pour les adultes, quelle que soit leur discipline, le conservatoire propose cette année, un parcours innovant et de création artistique autour des pratiques électro : « un parcours électro ». Ce parcours permet aux élèves de s'ouvrir à de nouvelles disciplines, en proposant un parcours dispensé par des enseignants musiciens et intervenants extérieurs, experts en nouvelles technologies.

Ce parcours novateur se compose :

- D'ateliers de Musique Assistée par Ordinateurs (MAO) : 1 fois/ semaine,
- D'ateliers électro : ouverts à tous les instrumentistes du conservatoire afin de découvrir ou se perfectionner aux différentes techniques liées à cette esthétique musicale, à la création et à la composition : tous les 15 jours
- D'ateliers de « pratiques DJ » : tous les 15 jours,
- Des Mix-Conférences : trois dans l'année 2025/2026 avec une circulation de ces conférences sur le territoire intercommunal, afin de toucher le maximum de public (ouvertes à tous).

Cette année se clôturera par une semaine dédiée au Numérique et à ces nouvelles pratiques artistiques, du 18 au 22 mai 2026, avec des propositions d'ateliers aux scolaires (primaires), classes artistiques (collégiens), élèves du conservatoire, restitution des différents ateliers sous forme d'un soirée concert dédiée, des ateliers fablab mis à disposition à des classes du territoire.

Ce parcours est réalisé par deux enseignants du conservatoire et par Nassim Uplat, DJ et conférencier.

L'ensemble des réalisations et création donneront lieu au pressage d'un vinyle pour valoriser ce cursus.

**Le budget prévisionnel de cette action est de 11 300 €.**

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20251204-B-2025-37-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2025  
Date de réception préfecture : 08/12/2025  
Page 2 sur 5

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des recettes	
Action 1 « PARCOURS ELECTRO » :	Interventions de Nassim Uplat, DJ Conférencier (atelier électro, DJ et Conférences) : 6 000 €	Etat DRAC PACA	
	Organisation de la semaine du numérique (technique du concert, prestataires dédiés à des ateliers spécifiques) : 2 500 €	Soutien de l'Etat aux conservatoires classés (50%)	5 650 €
	Pressage du vinyle : 2 000 €	CD 84 (27%)	3 000 €
	Communication : 800 € (y compris semaine du numérique)	Autofinancement CCPAL (23%)	2 650 €
TOTAL	11 300 €	TOTAL	11 300 €

- Action 2 : « MUSIQUE et GAME BOY »

Dans le cadre des actions pédagogiques d'Education Artistiques et culturelles proposées aux élèves du dispositif "classes artistiques" établi entre la cité scolaire d'Apt et le conservatoire, cet établissement souhaite proposer à ses élèves, en classe de 5ème, un projet intitulé « Musique et GameBoy », animé par l'artiste musicien et plasticien multimédia, Pierre-Erick Lefevre. Cet artiste de 3 jours propose de plonger ces élèves dans l'univers de la **musique 8 bit**. Grâce au logiciel LSDJ (Little Sound DJ) et à une Game Boy, ils découvriront comment transformer cette console mythique en un instrument de musique électronique. À travers un parcours ludique et créatif, chacun composera un ou plusieurs morceaux et participera à un concert collectif de restitution. Ce projet est aussi une porte d'entrée vers la culture du détournement créatif, mêlant musique électronique, retrogaming et hacking.

À l'issue du projet, chaque participant repartira avec :

- Une cartouche Game Boy contenant LSDJ et son/ses morceaux;
- Un livret pédagogique pour continuer à créer en autonomie après le projet.

Le budget prévisionnel de cette action est de 4 700 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des recettes	
Action 2 : « MUSIQUE & GAMEBOY »	Intervention de Pierre-Erick Lefevre, artiste musicien et plasticien multimédia auprès des élèves de 6 <sup>e</sup> artistique 3 900 €	Etat DRAC PACA	
	Déplacement et mission 300 €	Soutien de l'Etat aux conservatoires classés (47%)	2 200 €
	Matière et fournitures pour la conception des instruments 500 €	CD 84 (32%)	1 500 €
		Autofinancement CCPAL (21%)	1 000 €
TOTAL	4 700€	TOTAL	4 700 €

- Action 3 : « RENCONTRES MUSICALES ADULTES AMATEURS »

Le Conservatoire de musique intercommunal Pays d'Apt Luberon souhaite mettre l'accent cette année sur la pratique musicale Amateurs, en partenariat avec l'Association des Rencontres musicales jeunes Talents en Luberon (Saignon). Un stage de musique de chambre est donc proposé sur 3 week-ends de 2025/2026 (de novembre à mars). Ce format permet aux

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20251204-B-2025-37-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2025  
Date de réception préfecture : 08/12/2025

Page 3 sur 5

instrumentistes en solo ou en groupes de développer leur pratique de musique de chambre. De plus, un parcours en chorale exclusivement est aussi proposé pour accueillir les choristes du territoire de trois niveaux. Des ateliers seront proposés en complément des cours de musique de chambre (soundpainting, percussions corporelles, improvisation). Un concert de restitution est prévu le dimanche 8 mars 2026 à l'annexe du conservatoire (Fondation Blachère à Bonnieux) : deux pièces communes en grand ensemble avec chœur seront proposées.

Ce stage est encadré à la fois par des enseignants du conservatoire et par des musiciens actuellement en formation pédagogique (CA) eu CNSMD de Paris.

**Le budget prévisionnel de cette action est de 4 070 €.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
Montant estimatif des dépenses		Montant estimatif des recettes	
<b>Action 3 : « RENCONTRES MUSICALES ADULTES AMATEURS »</b>	Prestations artistiques :	2 000 €	DRAC PACA (50%)
	Prestations techniques liées à ce projet Et honoraires	1 150 €	
	Déplacements et mission	920 €	Autofinancement CCPAL (50%)
<b>TOTAL</b>		<b>4 070 €</b>	<b>TOTAL</b>
			<b>4 070 €</b>

Considérant que le plan de financement prévisionnel synthétique pour l'ensemble de ces 3 actions est le suivant :

Budget prévisionnel pour l'ensemble des actions 2026			
Montant estimatif total des Dépenses		Montant estimatif total des Recettes	
Action 1 : « PARCOURS ELECTRO »	11 300 €	Etat DRAC PACA (49%)	9 885 €
Action 2 : « MUSIQUE & GAMEBOY »	4 700 €	Conseil départemental de Vaucluse (22,5%)	4 500 €
Action 3 : « RENCONTRES MUSICALES ADULTES AMATEURS »	4 070 €	CCPAL (28,5%)	5 685 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 070 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 070 €</b>

Considérant, que le montant de ce programme d'actions sera proposé au Budget Principal de fonctionnement 2026 de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL),

Le Président propose à l'assemblée de délibérer.

**L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
OUÏ L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

A l'unanimité,

**Approuve**, le programme d'actions du Conservatoire de Musique intercommunal Pays d'Apt Luberon, au titre de l'éducation artistique et culturelle et de l'enseignement artistique proposé pour 2026 et qui répond aux objectifs de l'appel à projets de la DRAC et du Conseil départemental de Vaucluse, à savoir :

- Action 1 : « PARCOURS ELECTRO »
- Action 2 : « MUSIQUE & GAMEBOY»
- Action 3 : « RENCONTRES MUSICALES ADULTES AMATEURS »

**Approuve**, les plans de financement prévisionnels de ces actions et la synthèse 2026, tels que présentés ci-dessus,

**Sollicite**, une subvention de la DRAC de 9 885 €, soit 49% et une subvention du Conseil départemental à hauteur de 4 500 € soit 22,5 %,

**Dit**, que le montant de ce programme d'actions sera inscrit au Budget Principal de fonctionnement 2026 de la CCPAL — Conservatoire,

**Autorise**, le Président de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,  
M. Frédéric SACCO



Le Président,  
M. Gilles RIPERT



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.*

Mise en ligne le : 17/12/2025

B-2025-37

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20251204-B-2025-37-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2025  
Date de réception préfecture : 08/12/2025  
Page 5 sur 5

